

INFO QUINGEY

L'éditorial

MAI 2016 - N°9

Les budgets de la commune de Quingey ont été adoptés lors des dernières réunions du conseil municipal. Les taux d'imposition des familles et des entreprises resteront identiques aux années précédentes. Les travaux de cette année concerneront la création de places de parking rue de Busy et Grande Rue ainsi que des aménagements de sécurité et d'accessibilité pour les piétons et les personnes à mobilité réduite entre le pont et la MAS et devant la médiathèque (plateau surélevé). La création d'un terrain multisports (city parc) au pied de la liaison piétonne du lotissement Champ l'Hoste. L'ensemble de ces travaux est géré par Pascal Cart-Lamy.

Pour pallier les nuisances, des caméras de vidéo-protection seront installées sur les sites de la base de loisirs et du camping ainsi que dans le secteur du parking Saint Martin et de l'Espace Culturel.

La fusion des Communautés de Communes d'Ornans, Amancey et Quingey (soit 77 communes et 24 273 habitants) a été validée par le Préfet. Les compétences exercées par la nouvelle entité seront connues dans les prochains mois (pour plus d'informations, voir

site de la Communauté de Communes . Loi Notre)

Les discussions sur le regroupement des communes de notre secteur initiées par les maires de Lombard et Lavans-Quingey sont au point mort, la commune de Chouzelot s'étant prononcée contre.

Après une augmentation régulière du nombre d'enfants depuis une quinzaine d'années, la baisse des effectifs scolaires prévue à la rentrée scolaire de septembre prochain va entraîner la suppression d'une classe en primaire et peut être en maternelle en fonction du nombre d'enfants (voir article pages suivantes). Il est important que les parents concernés inscrivent leurs enfants dès maintenant.

Nous sommes inquiets aussi sur la pérennité de la ligne de bus Mobidoubs créée en 2012 (voir courrier joint)

Une réunion publique sera organisée prochainement.

Très sincèrement,
Jacques BREUIL



SOMMAIRE :

Page 1 : Edito du Maire

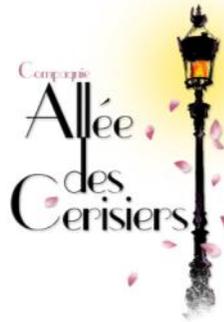
Pages 2 à 5 : Manifestations des associations

Page 6 : la fête de la nature - Jardins Familiaux-Nuisances sonores

Page 7 : la Ligne C

Pages 8 à 12 : séances des conseils municipaux des 31 mars et 7 avril

Les associations et vous



- Représentations de la comédie musicale "Cendrillon" de Rodgers et Hammerstein par l'école "Allée des cerisiers" les **vendredi 20 mai, samedi 21 mai et dimanche 22 mai.**
- Concert piano-voix autour des classiques de la comédie musicale par une troupe ad hoc de chanteurs professionnels le **samedi 18 juin à 20h30** - Entrée libre



Assemblée Générale du club **vendredi 17 juin à 19h00** au stade

Journée de clôture de la saison **samedi 25 juin** au stade de Quingey

Une nouvelle équipe féminine à Quingey!

Contact : valdeloue.foot@orange.fr



Tennis Club de Quingey

Championnat adultes et ados durant le mois de Mai les dimanches et mercredis.

Demi journée portes ouvertes le **samedi 21 mai de 14 heures à 19 heures.** Gratuite.



1ère édition

OPEN ROLLER QUINGEY

Courses de fond
Courses de vitesse
Ouvert aux non licenciés
à partir de 5 ans

22 mai 2016
à Brères (25)
9h-17h

Entrée libre
Restauration sur place

www.quingey-roller-club25.fr

**Vendredi 20 et samedi 21 mai à 20 heures
et dimanche 22 mai à 15 heures 30 Espace culturel**

Comédie musicale « Cendrillon » par la Compagnie « Allée des Cerisiers »

Entrée: 10 € - moins de 12 ans : 5 €

Réservation : adc.billetterie@gmail.com

Dimanche 22 mai à 17 heures Eglise Saint Martin

Concert de la Choralyre de Beure

Entrée libre

Vendredi 3 juin à 20 heures Salle de musique

Concert de piano de Pascal Bonnier

Entrée libre

Vendredi 10 juin à 20 heures Espace culturel ou Place de la Confrérie

Présentation du travail des élèves de Musica Loue : guitare, batterie... suivie d'une « *Fête de la musique anticipée* » avec scène ouverte.

Plus d'infos sur www.musicaloue.com

Vendredi 17 juin à 18 heures Espace culturel

Présentation du travail des élèves du cours de danse d'Estelle N'Gouah, suivie d'un concert par les élèves de Musica Loue : piano, guitare et batterie

**Samedi 18 juin à
20 heures 30
Espace culturel**

Concert piano-voix autour des classiques de la comédie musicale par une troupe de chanteurs professionnels
Entrée libre

Mardi 21 juin à 14 heures Espace culturel

Spectacle musical offert par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Besançon et l'Office Culturel de Quingey :

« *Petites histoires naturelles* » de Jules Renard, mises en chansons par Isabelle Abouker, interprétées par 60 choristes, accompagnés au piano par Florence d'Amato, Florence Perrey et Anne Verney
Réservé aux élèves de l'Ecole primaire de Quingey.

Mercredi 22 juin à 20 heures Espace culturel

Gala de l'Ecole de théâtre des Menteurs d'Arlequin : enfants, ados, adultes.

Samedi 9 juillet à 20 heures 30 Place d'Armes

Concert du groupe pop rock STIX

Accès libre

Vendredi 29 juillet à partir 20 heures 30 Place d'Armes

Concert du groupe de rock Deaf Cellar

Accès libre

Dimanche 14 août à 20 heures 30 Place d'Armes

Concert (rock, punk, metal) du groupe Elère constitué de quatre jeunes musiciens de Cessey et Besançon.

Accès libre

Vendredi 26 août à 20 heures 30 Place d'Armes

Récital en plein air de Vika Mahu, chanteuse slave accompagnée de son musicien

Accès libre—Une voix d'une pureté angélique, une justesse qui frise la perfection, qui transporte les émotions ...

Vendredi 2 septembre à partir de 18 heures et samedi 3 septembre :

Le BULE (Besoin Urgent de Légèreté et d'Evasion) : Festival de théâtre, musique actuelle et art de rue organisé par « La Boîte à rêves »

Samedi 10 septembre et dimanche 11 septembre : troisième édition du *Lunatic' Festival* organisé par l'association La Mal Lunée au Big'Oodie à Quingey.



Samedi 21 mai de 9h30 à 12h30
STAGE VERTUS ET USAGE DES PLANTES SAUVAGES
(niveau initié)
pour les stages : infos et inscriptions 03 81 57 56 61

Jeudi 26 mai à 20h30
ASSEMBLEE GENERALE
de l'Association Tri
Salle culturelle de Quingey

Samedi 4 juin
VISITE DE L'ENS D'AVANNE
Découverte de la faune et de la Flore
inscription au 03 81 57 56 61

Du mercredi 6 au samedi 9 juillet
MINI-CAMP ITINERANT A VELO
Osselle/Besançon
Pour les 8-12 ans
Renseignements au 03 81 57 56 61

Les mardis 12,19 et 26 juillet
VISITE DE L'ESPACE NATUREL DE MOINI
Découverte de la Faune et de la Flore
Inscription au 03 81 57 56 61

Les mardis 2, 9, 16, 23, 30 Août de 17h à 19h
VISITE DE L'ESPACE NATUREL DE MOINI
Découverte de la Faune et de la Flore
Inscription au 03 81 57 56 61



CANTABILÉ

La chorale Cantabilé classique donnera 3 concerts le mois prochain :

Eglise de Lombard à 17h30 le 11 juin

Eglise de Saint Cyr Montmalin à 18h le 18 juin

Chapelle Place des Thermes de Salins les Bains à 17h le 19 juin



KARATE

La section karaté du CCSQ organise une
démonstration le **samedi 21 mai à 11 h 00**
au gymnase de Quingey.

Ouvert à tous: venez nombreux.



A noter!

19ème édition
des Routes du Jura 2016
Traversée de Quingey
le samedi 3 septembre à 9h13
par des voitures anciennes
et de collection



22 mai Organisation d'une compétition régionale pour les petites catégories à Quingey (jusqu'à 16 ans)

4 et 5 juin Course de sélection pour les championnats de France de vitesse sur 200 m à Mulhouse

11 et 12 juin Course de sélection pour les championnats de France de Marathon à Gray

19 au 23 juillet Championnats de France de vitesse à Libourne.

Organisation de stages de découverte et d'initiation début juillet et fin août pour les jeunes

Rappel : Sélection de Marine VUILLERMOZ en collectif France - de 17 ans, pour participer à une course internationale en Slovaquie du 26 au 29 mai.

HBC QUINGEY VAL DE LOUE

Dimanche 26 juin : tournoi de Hand au Gymnase de Quingey :
matches amicaux et familiaux



2016/2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes venus en mairie vous renseigner pour l'inscription prochaine de votre enfant en Maternelle.
Il vous a été remis un **Certificat d'inscription**.

Si votre enfant a déjà été scolarisé dans une autre école, prévenez le directeur de l'école où était scolarisé votre enfant.
Il vous remettra un **Certificat de radiation**.

Nous vous invitons à passer à l'école maternelle pour l'inscription, un jeudi dès que possible, entre 8h30 et 11h30 ou entre 13h30 et 15h30.

Veillez apporter avec vous :

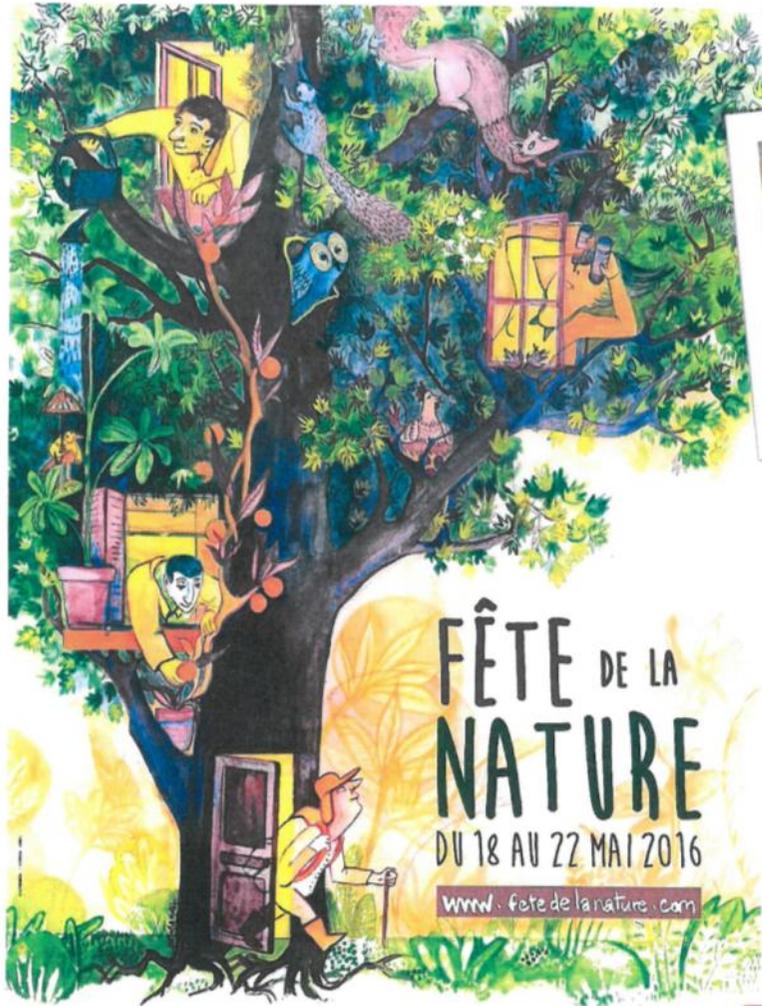
- le **carnet de santé** de l'enfant (document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge, antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique),
- le **livret de famille**,
- une **carte d'identité** ou une **copie d'extrait d'acte de naissance**,
- le **certificat d'inscription délivré par la mairie**,
- le **certificat de radiation de l'école précédente** (uniquement si celui-ci était scolarisé).

SUIVEZ LÉON :



*Passer la Loue,
c'est pas Sorcier !*

Découvrez les poissons de la Loue
Vendredi 20 mai de 14H à 20h
RDV sur la Passe à poissons, Rue des promenades
Entrée libre



Avec le **Syndicat Mixte de la LOUE**



NUISANCES SONORES **Arrêté municipal**

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils causants une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

Jours ouvrables :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h

Samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h

Dimanches et jours fériés :
10 h – 12 h



JARDINS FAMILIAUX

La commission Travaux et Environnement, pilotée par P. Cart-Lamy, propose un tarif de 15 EUR

Madame Christine BOUQUIN
Présidente du Conseil Départemental du
Doubs
7 avenue de la Gare d'Eau

25031 BESANCON CEDEX

Lettre conjointe de Jacques BREUIL, Maire de Quingey et de Sarah FAIVRE, Présidente de la CCCQ pour le maintien de la ligne C



Madame La présidente,

Pour faire suite à notre rencontre du mardi 19 avril à l'hôtel du département avec votre vice présidente chargée des transports Madame Françoise Branget et les conseillers départementaux du canton de Saint Vit Madame Annick Jacquemet et Thierry Maire du poset, nous souhaitons vous faire part de l'état d'esprit dans lequel nous nous trouvons actuellement concernant le risque d'arrêt de la ligne C Mobidoubs qui dessert Quingey, Chouzelot, Chenecey Buillon et Besançon.

En effet au moment où cette compétence va être transférée à la grande Région Bourgogne Franche-Comté, sachant que ce service est devenu essentiel pour le maintien de l'attractivité et le dynamisme de notre territoire (plus de 12000 voyageurs par an), nous ne comprendrions pas l'arrêt brutal de ce service au 1^{er} juillet 2016, tel qu'il nous a été annoncé lors de notre rencontre. Nous avons rappelé que cette ligne était celle qui avait le plus progressé depuis sa création en 2012 ; et qu'elle était née suite à l'élaboration par le Conseil Général du « Schéma Départemental des Transports » définissant notre secteur rural comme une partie du Département « orpheline » de transports en commun (trains, bus...)

A l'occasion de ces échanges, vos élus ont pu réaliser que nous étions bien conscients des difficultés financières de votre collectivité territoriale et pouvons envisager que ce service soit éventuellement réduit ou diminué sur les horaires les moins utilisés ; par contre, il serait incompréhensible pour les

usagers, les habitants, et les élus du canton que ce service soit arrêté à quelques mois du transfert de compétence à la Région

Le prolongement de la Convention d'une année permettrait de le défendre en 2017 auprès de la grande Région si cela s'avérait nécessaire

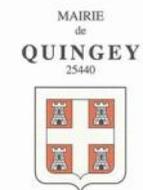
Dans l'attente d'une position du département sur le maintien de cette ligne C Quingey Besançon, nous restons vigilant et à l'écoute de vos élus.

Sarah Faivre



Présidente CCCQ.

Jacques Breuil



Maire de Quingey

Copies à Françoise BRANGET - Thierry MAIRE-DU-POSET - Annick JACQUEMET - Marie-Christine LEGAIN



Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. **Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).**

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.



JDC
**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Séance du 31 mars 2016 et du 7 avril 2016

➤ [Approbation compte rendu conseil municipal](#)

Le compte rendu du conseil municipal du 11 février 2016 est soumis à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres

➤ [Présentation gendarmerie](#)

Présentation par le lieutenant MOULIN commandant de la communauté de brigade (COB) de gendarmerie de Saint-Vit-Quingey.

Au vue des statistiques et des interventions de la gendarmerie, les délits sur la commune de Quingey ne sont pas élevés mais représentent tout de même 8 % des interventions totales de la COB, donc non négligeable ; et correspondent à la moyenne des communes de la taille de Quingey comme Arc -Et-Senans et proportionnellement de Saint-Vit.

L'installation de caméras sur les lieux à problèmes permettra plus facilement d'identifier les auteurs des faits constatés, à savoir que les enregistrements seront uniquement visionnés par la gendarmerie et uniquement en cas d'infraction et que ces enregistrements pourront servir de preuve.

Il est démontré que l'installation de caméras diminue les délits d'environ 30 % sur des lieux déjà identifiés.

Le Maire propose dans un premier temps l'installation de 2 caméras, en accord avec la gendarmerie : une vers la base de loisirs et une place Saint Martin, demande l'autorisation d'entamer les démarches et autorisation auprès de la préfecture et de faire les demandes de subvention correspondantes.

Mme D'Amato souhaite savoir si il y aurait possibilité de mettre une 3^{ème} caméra carrefour de l'école/médiathèque.

Pas d'infraction constatée à cet endroit.

Le maire explique qu'il s'agira d'une première tranche pour la demande de subvention, dans un premier sur les lieux où les infractions sont constatées, un bilan après une année de fonctionnement sera réaliser.

Vote du conseil municipal sur l'installation de 2 caméras vers le camping et place Saint-Martin : 11 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention

➤ [Vote taux impositions](#)

Comparatif taux impositions communes jouxtant Quingey et Arc et Senans 1 586 habitants

| % Taux imposition | Taxe Habitation | Taxe sur le foncier bâti |
|-------------------|-----------------|--------------------------|
| Quingey | 15 | 11.02 |
| Chouzelot | 16.13 | 9.14 |
| Lavans-Quingey | 18.59 | 14.11 |
| Lombard | 15.31 | 13.62 |
| Arc Et Senans | 18.63 | 12.56 |

**Cotisation Foncière des Entreprises Quingey : 17.08 %, Arc et Senans : 18.87 %
On peut valablement comparer les taxes Quingey et Arc et Senans, car ces 2 communes ont les mêmes services publics donc les mêmes charges.**

Proposition de reconduire les mêmes taux d'impositions que les années précédentes, soit

| 4 taxes | 2015 | | | 2016 | | |
|-----------------------------|-----------|-----------|------------------|-----------|-----------|------------------|
| | base | taux 2015 | Produit | base | taux 2016 | Produit |
| TH | 1 479 307 | 15 | 221 896 € | 1 501 000 | 15 | 225 150 € |
| TFB | 1 507 998 | 11.02 | 166 181 € | 1 554 000 | 11.02 | 171 251 € |
| TFNB | 30 510 | 34.84 | 10 630 € | 30 700 | 34.84 | 10 696 € |
| CFE | 731 016 | 17.08 | 124 857 € | 760 000 | 17.08 | 129 808 € |
| TOTAL 4 TAXES | | | 523 564 € | | | 536 905 € |
| CVAE (entreprise) | | | 87 251 € | | | 75 740 € |
| IFER (entreprise) | | | 9 276 € | | | 9 369 € |
| FNB | | | 1 406 € | | | 1 397 € |
| TOTAL | | | 621 497 € | | | 623 411 € |
| GIR (versement à l'état) | | | -113 079 € | | | -117 079 € |
| TASCOM (surface commercial) | | | 23 177 € | | | 23 177 € |
| TOTAL | 3 748 831 | | 531 595 € | | | 529 509 € |

➤ Tarif camping et gestion directe des emplois

Proposition de reconduire les tarifs

| | | | |
|---|--------|---------------------------|---------|
| - Adulte (à partir de 13 ans) : | 4.00 € | - Jeton machine à laver : | 3.00 € |
| - Enfant (de 2 à 13 ans) : | 2.00 € | - Jeton sèche-linge : | 2.00 € |
| - Caravane/camping-car : | 4.00 € | - Taxe animalière : | 1.00 € |
| - Tente : | 3.00 € | - Caution adaptateur : | 30.00 € |
| - Electricité : | 3.00 € | - Caution badge entrée : | 50.00 € |
| - Véhicule supplémentaire : | 2.00 € | | |
| - location bungalows : | | | |
| * hors saison (mai, juin et septembre) | | 200 € la semaine | |
| * dernière semaine de juin et première semaine de juillet | | 300 € la semaine | |
| * en saison (juillet et août) | | 350 € la semaine | |
| * 2 dernières semaines d'août et première de septembre | | 300 € la semaine | |
| - location bungalows à la journée si possible | | 50 € la journée | |
| - caution | | 250 € | |
| - préfabriqué : | | 50 € la semaine | |
| - Tarif groupe enfants : 5 € / enfant | | | |

Le conseil municipal, avec 13 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention décide de reconduire les tarifs du camping

Gestion emplois camping :

Mr et Mme Ehinger seront gérés directement par la commune au lieu d'une mise à disposition par le centre de gestion (5% de frais de gestion).

Soit un CDD de 35 heures hebdomadaires pour Mr Ehinger en tant qu'adjoint technique pour le mois d'avril et un CDD de 35 h en tant qu'adjoint administratif (régisseur du camping) de mai à septembre et une indemnité d'astreinte obligatoire de 149.48 € par semaine en juillet et en août, (une caravane sera mise à leur disposition)

Un CDD de 20 heures hebdomadaires pour Mme Ehinger en tant qu'adjoint technique pour les mois de mai à septembre.

Le conseil municipal, avec 13 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention accepte la création de ces contrats à durée déterminée.

➤ Budgets 2016 principales dépenses et recettes

Séance du 7 avril 2016

Commune

Fonctionnement

| Dépenses | Résultat 2015 | Budget Prévisionnel 2016 |
|---|------------------|--------------------------|
| Charges à caractère général, eau, électricité, combustible... | 183 085 | 201 220 |
| Charges de personnel | 193 449 | 194762 |
| Autres charges gestion courante, SIPQ, SDIS, micro crèche | 466 409 | 458 685 |
| Intérêt emprunt | 15 761 | 11 650 |
| Fonds national de garantie | 113 079 | 113 079 |
| TOTAL Dépenses | 973 415 | 994 645 |
| Virement section d'investissement | | 245 000 |
| Recettes | Résultat 2015 | Budget Prévisionnel 2016 |
| Produits des services, vente de bois... | 28 547 | 68 650 |
| Impôts et taxes | 686 402 | 677 500 |
| Dotations, participations de l'Etat... | 246 181 | 235 019 |
| Produits des locations | 172 803 | 170 950 |
| Produits exceptionnels, remboursements sinistres | 9 873.04 | 5 000 |
| TOTAL Recettes réelles | 1 143 904 | 1 157 589 |
| Solde antérieur | 87 526.25 | 82 512.40 |
| Résultat de clôture de l'exercice | 170 488 | 456.40 |

Investissement

11

| Dépenses | Résultat 2015 | Reste à réaliser | Budget Prévisionnel 2016 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|--------------------------|
| Emprunt | 458 375.47 | | 51 073 |
| Caution logement | 366 | | 1 000 |
| Frais étude | 12 190 | 4 000 | 11 250 |
| PLU | 6 480 | 5 000 | 12 400 |
| Achats (terrains, voirie, autres) | | | 55 070 |
| Travaux constructions | 733 076 | 30 000 | 30 000 |
| Travaux | 53 778 | 25 000 | 245 656 |
| TOTAL Dépenses réelles | 1 304 600 | | 406 449 |
| Solde antérieur | | | 147 002.54 |
| TOTAL Dépenses | 1 304 600 | 64 000 | 553 281.54 |

| Recettes | Résultat 2015 | Reste à réaliser | Budget Prévisionnel 2016 |
|--|--------------------|------------------|--------------------------|
| Compensation TVA | 85 791.68 | | 140 000 |
| Taxe aménagement | 32 428.07 | | 20 000 |
| Subventions | 623 071.80 | 35 500 | 76 800 |
| Emprunt | 300 000 | | |
| Recettes réelles | 1 041 291.5 | | 236 800 |
| Virement section fonctionnement | | | 245 000 |
| Recettes | 1 317 176 | 35 500 | 671 991.54 |
| Résultat de clôture de l'exercice | 12 576 | | 111 100 |

11

État pluriannuel des emprunts

| Objet | Annuités 2016 | Annuités 2017 | Annuités 2018 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Maison médicale (fin 2023) | 17 266.72 | 17 266.72 | 17 266.72 |
| Aménagements urbains... rues (fin 2026) | 22 919.08 | 22 919.08 | 22 919.08 |
| Médiathèque, esp culturel (fin 2030) | 11 277.94 | 11 284.04 | 11 284.04 |
| Travaux bâtiments | 8 721.79 | | |
| Reboisement | 559.78 | 559.78 | |
| Prêt relais TVA | 1 965.00 | 150 982.50 | |

La partie travaux du budget d'investissement est détaillée dans le tableau annexe. Les montants inscrits correspondent à des estimations pour l'essentiel, validés par le conseil municipal lors des dépôts des demandes de subventions et de la présentation des projets.

Ces sommes prévisionnelles seront réajustées après la consultation des entreprises dans le cadre des marchés publics et seront validées par le CM.

Le budget est établi sans augmentation des taux d'impositions, en prenant compte de la baisse de la DGF (151 881 € en 2013, 145 358 € en 2014, 123 870 € en 2015, 104 458 en 2016), et en provisionnant une partie de la somme perçue du fonds de compensation de la TVA (sur les dépenses 2015) afin de rembourser l'emprunt relais TVA de 150 000 € en 2017. L'excédent global du budget 2016 est de 111 556.40 €

Le budget 2016 de la commune est adopté avec 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Camping Fonctionnement

| 12 Dépenses | Résultat 2015 | Budget Prévisionnel 2016 |
|--|------------------|--------------------------|
| Charges à caractère général, combustibles | 23 580 | 24 955 |
| Charges de personnel | 24 486 | 25 000 |
| TOTAL Dépenses réelles | 48 559 | 50 155 |
| Virement section investissement | | 18 000 |
| Recettes | Résultat 2015 | Budget Prévisionnel 2016 |
| Location emplacements | 57 386 | 62 000 |
| Taxe séjour | 4 307.05 | 4 500 |
| TOTAL Recettes réelles | 61 730 | 66 500 |
| Solde antérieur | 17 138.11 | 1 997.54 |
| Résultat de clôture de fonctionnement | 13 171 | 342.54 |

| Investissements | Résultat 2015 | Budget Prévisionnel 2016 |
|------------------------------------|---------------|--------------------------|
| Dépenses travaux | 33 402 | 18 000 |
| Solde antérieur | 7 824.87 | 28 312 |
| Recettes | 5 390 | |
| Résultat de clôture investissement | - 20 487 | |
| Virement section de fonctionnement | | 18 000 |

Le budget 2016 du camping est adopté à l'unanimité des membres

| Eau Fonctionnement | Résultat 2015 | Budget Prévisionnel 2016 |
|--|-------------------|--------------------------|
| Dépenses | | |
| Charges à caractère général, entretien, réparation | 7 121 | 13 000 |
| Autres (dont SIPQ réseaux et station épuration) | 131 211 | 178 334 |
| TOTAL Dépenses réelles | 173 128 | 191 334 |
| Virement section d'investissement | | 44 000 |
| Recettes | | |
| Produits des services, vente d'eau, assainissement | 138 270 | 121 000 |
| TOTAL Recettes réelles | 151 040 | 121 000 |
| Solde antérieur | 158 586.96 | 136 499.07 |
| Résultat de clôture de l'exercice | 136 499.07 | 884.07 |

| Investissement | Résultat 2015 | Budget Prévisionnel 2016 |
|--|------------------|--------------------------|
| Dépenses Travaux prévisionnels | 0 | 145 000 |
| Recettes FCTVA | 4 267 | 0 |
| Solde antérieur | 53 913.94 | 80 206.48 |
| Résultat de clôture de l'exercice | 39 063 | 487.48 |

L'excédent de fonctionnement est toujours provisionné en dépense travaux prévisionnels. Le budget 2016 est adopté à l'unanimité des membres CCAS

Affectation des résultats de clôture en secours pour le fonctionnement soit 2 556 € et en prêt pour l'investissement soit 1 932 €
le budget 2016 est adopté à l'unanimité des membres

Ø Périmètre Protection Monument historique

Proposition de l'architecte des bâtiments de France : actuellement le périmètre est de 500 mètres autour du château dit Tour Calixte II, inscrit au titre des monuments historiques, il n'est plus approprié. Le nouveau périmètre désignerait des ensembles d'immeubles, bâtis ou non, qui participent à l'environnement du monument historique, pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité. Il serait donc plus adapté à la réalité du terrain. Ce périmètre sera co-construit entre la collectivité, les services de l'Etat, un bureau extérieur qui aura la charge de l'établissement de l'étude permettant d'élaborer le futur PPM (Périmètre de Protection des Monuments) dans le cadre du nouveau PLU.

Le conseil municipal avec 12 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions donne un avis favorable

Ø Avenant bail maison médical : **Moyse, Doucelance** : actuellement bail pour la mise à disposition d'un local à raison de 2/5 pour Mme Moyse et de 3/5 pour Mr Doucelance ; demande de Mme Moyse Nathalie de résilier son bail et demande de Mr Doucelance de reprendre la totalité du bail. Il convient donc de résilier le bail du 1^{er} juillet 2013 au nom de Mme Moyse et d'établir un avenant pour la totalité au nom de Mr Doucelance. **SCM Bulle/ Gibey** : suite au départ de Mme Bulle, il convient de résilier le bail au nom de la SCM Bulle/ Gibey et de refaire un bail au nom de la SCM Myotte / Gibey

Accord à l'unanimité des membres

Ø Informations du maire et des adjoints

Point sur le projet de regroupement des communes du Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey.

Projet de fusion à l'initiative des maires des communes de Lombard et Lavans-Quingey.

Suite à un référendum, la commune de Chouzelot est contre à 75 % et le conseil municipal de Lavans-Quingey n'est pas favorable également par conséquent le maire ne tient pas à poursuivre les discussions.

Le maire indique qu'une loi imposera sans doute un jour le regroupement des petites communes.